



LA LETTRE INTERCOMMUNALE

FÉVRIER 2014 — N° 1

Un territoire de 20 000 habitants

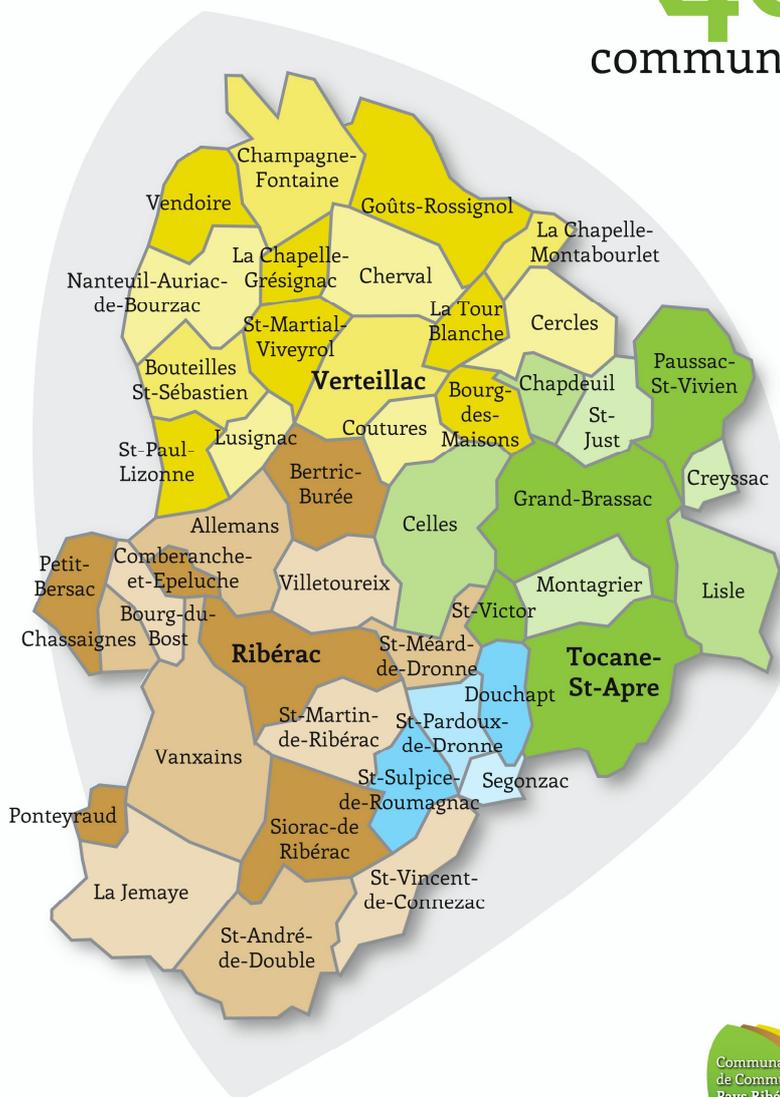
Depuis le 1er janvier 2014 les Communautés de Communes des Hauts de Dronne, du Ribéracois, du Val de Dronne et du Verteillacois forment désormais une seule et même collectivité dénommée la Communauté de Communes du Pays Ribéracois "CCPR".

La Communauté de Communes a pour mission d'« associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace ». C'est donc une structure particulièrement bien adaptée dans un milieu rural comme le nôtre puisqu'elle permet de mutualiser des moyens pour réaliser des équipements ou gérer des services que les communes ne pourraient entreprendre seules.

En d'autres termes, une Communauté de Communes est une collectivité territoriale au même titre qu'une commune, au service du développement d'un territoire plus vaste.

Forts de ce potentiel, les conseillers communautaires du Pays Ribéracois veulent œuvrer en priorité pour le développement économique et touristique de notre territoire. Selon leur volonté, les 20 000 habitants du Pays Ribéracois doivent bénéficier de la même qualité de service sur l'ensemble des 46 communes grâce à une mutualisation des moyens humains et financiers.

46
communes



La Communauté de Communes du Pays Ribéracois regroupe 46 communes réparties sur 684 km² et représente près de 20 000 habitants.



Le Conseil Communautaire

UNE GOUVERNANCE COLLEGIALE

La CCPR fonctionne comme toutes les collectivités de France (commune, conseil général, conseil régional...) c'est-à-dire que les 62 conseillers communautaires règlent par leurs délibérations les affaires de la Communauté de Communes. Chacune des 46 communes est représentée par au moins un délégué. Le Conseil Communautaire, comme un Conseil municipal, se réunit régulièrement pour prendre les décisions importantes concernant les orientations, les projets et le fonctionnement de la Communauté. Il vote le budget en recettes et en dépenses.

Pour diriger notre collectivité les conseillers communautaires ont élu Rémy TERRIENNE comme Président le 3 janvier dernier lors de la première



réunion qui s'est tenue à Villeteureix.

Pour assister le Président, 15 Vice-présidents ont été élus lors de cette même séance. Chacun d'entre eux s'est

vu confier une délégation c'est-à-dire qu'ils ont en charge une des compétences exercées par la CCPR. Ils président tous une commission de travail thématique (Enfance/Jeunesse- Tourisme Développement économique....) qui émet un avis sur des dossiers en cours et formulent des propositions d'action.

Enfin, un Bureau de 26 membres a été désigné ce même jour. Le bureau est chargé de la gestion quotidienne de la Communauté, de la mise en œuvre et du suivi de ses actions. Il se réunit chaque mois. Il assure la synthèse des travaux des commissions pour préparer les conseils communautaires.

Ce mode de fonctionnement doit permettre une représentation équitable des 46 communes et des 62 conseillers communautaires.

L'ORGANISATION DES SERVICES

La CCPR est organisée autour de trois pôles : Verteillac, Tocane St Apre et Ribérac siège de la Communauté.

La présence de deux pôles secondaires permet de maintenir la proximité des services sur les territoires.

Ces pôles ont des spécificités en fonction des services qui s'y trouvent :

- **Verteillac** accueille le service Développement Territorial (économie, environnement), Urbanisme et communication.

- **Tocane St Apre** accueille le service Comptable et Financier.

- **Ribérac**, siège administratif, accueille les services techniques, enfance jeunesse et ressources humaines.

L'office de Tourisme Intercommunal centralise l'accueil et la promotion touristique en maintenant sur chaque pôle un point d'information.

La Communauté de Communes a confié au **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)** le soin de mener à bien la compétence sociale uniformisée sur nos 46 communes.

Le service Communication travaille actuellement sur la création du site Internet de la Communauté de Communes: **www.cc-paysriberacois.fr**, celui-ci devrait être en ligne au printemps. Les usagers pourront y trouver des informations pratiques sur les différents services à la population (assainissement, écoles, accueils péri et extra scolaires, piscines...), les actualités communautaires et les comptes rendus de conseils.

En attendant la mise en service du site, les comptes rendus de conseils communautaires sont consultables en Mairies.

Les commissions thématiques - Enjeux et projets

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Il concerne toutes les habitations qui ne sont pas raccordées au « tout à l'égout ». Il a pour mission d'assurer le contrôle de bon fonctionnement et le contrôle de conception / réalisation des installations individuelles d'assainissement. Il assure également le contrôle spécifique en cas de vente immobilière.

Il poursuit un objectif environnemental car il permet de s'assurer que les eaux usées sont correctement traitées avant d'être rejetées dans la nature

Le service de la CCPR intervient sur les 7 920 installations des 46 communes.

Une politique organisée de « vidanges groupées » notamment sur le secteur du Ribéracois permet aux usagers de bénéficier de tarifs préférentiels. La réalisation d'une « unité de traitement des matières de vidange » est en cours d'étude.

Aménagement de l'espace

L'enjeu en matière d'Aménagement de l'espace sera d'appliquer les dispositions de la Loi ALUR (qui devrait être votée avant les élections municipales).

- **L'instruction des autorisations d'urbanisme** pourrait être confié à la CC du Pays Ribéracois puisque cette dernière compte plus de 10 000 habitants.

- Le rôle du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** est également renforcé.

- **Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** : le projet de loi prévoit le transfert des plans locaux d'urbanisme (PLU) aux intercommunalités tout en permettant à une minorité de blocage de s'y opposer. Il permet de rendre plus cohérentes les politiques publiques en matière de logements, d'habitat, de développement économique, d'équipement commercial, tout en prenant en compte les paysages et milieux naturels à l'échelle de bassins de vie et de bassins d'emplois.

Développement Économique

Au-delà de l'aménagement et de la commercialisation de terrains à usage d'activité artisanale et économique, il s'agira de mener une véritable stratégie de développement territorial qui, à partir d'un diagnostic, pourrait s'appuyer sur l'exploitation et la valorisation de toutes les filières de l'économie locale, sur la mobilisation des entreprises du territoire et sur la définition d'un plan d'actions répondant à leurs besoins.

La mise en place d'un observatoire de l'économie locale pourrait être un outil de collecte et de transmission des données économiques.

Enfance Jeunesse

Les accueils péri et extra scolaires

Les accueils périscolaires sont au nombre de 16 sur ce nouveau territoire. C'est une offre qui est proposée dans presque toutes les communes ou RPI, répondant à un

besoin pour les parents qui travaillent sur des pôles tels que Périgueux et Ribérac. Il existe également 3 centres de loisirs. L'enjeu sera d'harmoniser les tarifs, les fonctionnements et de proposer des projets de plus grande envergure.

La réforme des rythmes scolaires



La mise en place de la réforme des rythmes scolaires se fera dès la rentrée 2014. Elle concerne plus de 1300 élèves de primaire et maternelle. L'éducation nationale va libérer 3 heures d'enseignement sur la semaine. Les enfants seront accueillis jusqu'à 16 H30. La pause méridienne sera de 1H30 minimum. La collectivité aura pour mission de proposer des projets et activités, gratuites et de qualité, sur ces Temps d'Accueil Périscolaires.

Un travail partenarial et de concertation avec les enseignants, les associations, les parents a déjà été entamé. La spécificité de notre milieu rural nous impose de nombreuses contraintes qu'il faudra dépasser pour garder l'intérêt de l'enfant au centre de nos préoccupations.

La valorisation des sites touristiques : une priorité

La Communauté de Communes compte quelques sites d'intérêts patrimoniaux et environnementaux. Un des enjeux est leur maintien mais aussi leur valorisation. Le site des Tourbières de Vendoire nécessitera un important plan de valorisa-

tion et de sécurisation. Le Moulin des



Terres Blanches et le Moulin de la Dronne relativement récents, ne nécessitent pas de gros investissements

Le village de Beauclair en bordure de

Dronne, quant à lui, devrait mobiliser toutes les énergies dès 2014 afin de le réaménager et l'agrandir (le site est actuellement géré par la SEMITOUR).

L'animation et la promotion des sites est assurée par l'**Office de Tourisme du Pays Ribéracois**. Ce dernier assurera les missions d'accueil et d'information des visiteurs mais aussi la promotion du territoire et des acteurs du tourisme. L'OT est administré par un conseil d'exploitation composé de 15 membres élus communautaires et 12 membres socioprofessionnels. Son Président sera désigné lors de la 1ère réunion de conseil.



Contacts

Siège social

Direction Générale des Services :
Jean-Baptiste CHAMOUTON
11 Rue Couleau - BP 10 - 24 600 RIBERAC
Tél. : 05.53.92.50.60 / Fax : 05.53.92.50.62
j-b.chamouton@cc-paysriberacois.fr

Ressources Humaines
Services Techniques
Enfance Jeunesse Culture - Petite Enfance
Sports et Loisirs

Pôle de Verteillac

Responsable de pôle :
Véronique RAYNAUD
Avenue d'Aquitaine 24 320 VERTEILLAC
Tél. : 05.53.91.38.45 / Fax : 05.53.91.38.48
v.raynaud@cc-paysriberacois.fr

Développement Économique - Aménagement de l'espace
Développement touristique
Communication

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Direction Générale des Services:
Catherine BEZAC
7 Bd François Mitterrand 24 600 RIBERAC
Tél. : 05.53.90.28.40
Permanences à Verteillac et Tocane St Apre

Pôle de Tocane Saint Apre

Responsable de pôle :
Carine RIGAUD
Mairie - Rue Principale 24 350 TOCANE SAINT APRE
Tél. : 05.53.90.56.49
c.rigaud@cc-paysriberacois.fr
Affaires Financières
Politiques Contractuelles

Petite Enfance

Relais assistantes maternelles :
Adrienne BEAU-NIMIS
Tél. : 05.53.92.50.49
a.beau-nimis@cc-paysriberacois.fr

Services Techniques

Assainissement non collectif,
Voirie, Bâtiments :
Marilyn ZAMORA
Tél. : 05.53.92.50.64 / *m.zamora@cc-paysriberacois.fr*

Office de Tourisme

Direction de l'Office:
Valérie DEMESURE
Place du Général de Gaulle 24 600 RIBERAC
Tél. : 05.53.90.03.10 / *ot.riberac@wanadoo.fr*

Taxe de séjour :
Patricia CHRISTIAN
ot.riberac.hebergements@orange.fr

Promotions, Animations des sites, Agenda festivités:
Jocelyne LAFAURIE *ot.riberac.animations@orange.fr*
Patricia ROY *ot.riberac.sites@orange.fr*
Maryvonne DANA *ot.riberac@orange.fr*

Enfance Jeunesse Culture

Secteur scolaire, péri et extra scolaire, École de Musique :
Fabienne CABIROL-CALVEL
Tél. : 05.53.92.50.68 *f.cabirol-calvel@cc-paysriberacois.fr*

Activités péri et extra scolaires et secteur adolescents:
Julia MORTIER
Tél. : 05.53.91.13.51 / *j.mortier@cc-paysriberacois.fr*

Facturation péri et extra scolaire:
Laetitia SABATER
Tél. : 05.53.92.50.63 / *l.sabater@cc-paysriberacois.fr*

Bibliothèque de Verteillac

Responsable de la bibliothèque
Natacha CHARBONNET
Avenue d'Aquitaine 24320 VERTEILLAC
Tél. : 05.53.91.38.51
biblioverteillac@cc-paysriberacois.fr

Sports et Loisirs

Bureau des sports - équipements sportifs
Fabienne CABIROL-CALVEL

Tél. : 05.53.92.50.68
f.cabirol-calvel@cc-paysriberacois.fr